



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 mai 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 mai 2012

SEANCE DU 14 MAI 2012

Délibération n° D20120177

PRESTATION DE TIERCE MAINTENANCE APPLICATIVE ET
D'HEBERGEMENT DES SITES INTERNET DE LA VILLE DE NIORT -
APPROBATION DE L'ACCORD-CADRE

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 18 mai 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : Mme Anne LABBE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Virginie LEONARD donne pouvoir à Bernard JOURDAIN

DIRECTION SYSTEMES
INFORMATION
TELECOMMUNICATIONS

**PRESTATION DE TIERCE MAINTENANCE APPLICATIVE ET
D'HEBERGEMENT DES SITES INTERNET DE LA VILLE DE NIORT -
APPROBATION DE L'ACCORD-CADRE**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Les sites internet de la Ville de niort (www.vivre-a-niort.com, ...) mettent à disposition des informations, des aides, des procédures et des formalités pour les niortais. Ce service doit être disponible et interactif. Son hébergement est fait sur des serveurs externes avec une astreinte 24 heures sur 24 heures, 7 jours sur 7, permettant de combiner un hébergement, une maintenance corrective et une maintenance évolutive.

Dès lors, il convient de choisir un prestataire de qualité pour ce service.

Ce service est composé de deux volets :

- La prestation de tierce maintenance applicative concernant d'une part la maintenance corrective et d'autre part la maintenance évolutive ;
- La prestation d'hébergement désignant l'ensemble des prestations permettant de mettre à disposition, sécuriser, exploiter et administrer les données et traitements associés aux sites internet de production et de pré-production.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 27 avril 2012 a procédé à la désignation de l'attributaire du contrat d'accord-cadre.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le contrat d'accord-cadre avec la société CAXTON PLAN.NET ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer pour un montant estimé de 34 766,88 € HT, soit 41 581,18 € TTC, pour la 1^{ère} année.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON